



# Les bénédictions d'embrasser ses pouces

Fransais



• La récompense d'embrasser ses pouces pendant l'Adhan

• L'amour des dévots Turques du Saint Prophète

• 4 moments où l'on ne doit pas embrasser ses pouces

• Porter des lunettes malgré le fait d'embrasser ses pouces

## اکٹوٹھے چونے کی برکتیں

### Les bénédictions d'embrasser ses pouces

Ce livret a été présenté en ourdou par le centre de recherche islamique de Dawat-e-Islami (*Al-Madina-tul-'Ilmiyyah*). Le **département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique ci-dessous afin d'obtenir des récompenses (Sawāb).

#### Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Dawate Islami France  
19 rue de Paris, 93380 Pierrefitte-sur-Seine, France  
Tel : +33 6 58 94 83 51  
E-mail:  [french.translation@dawateislami.net](mailto:french.translation@dawateislami.net)

## **Les bénédictions d'embrasser ses pouces**

Une traduction française de “*Angootha choomne ki barkaten*”



### **TOUS DROITS RÉSERVÉS**

Copyright © 2025 Maktaba-tul-Madinah

---

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

---

**1<sup>ère</sup> parution :** Jumada Al-Ukhra 1447 AH – (Décembre 2025)

**Traduit par :** Le département de traduction (Dawat-e-Islami)

**Éditeur :** Maktaba-tul-Madinah

**Quantité :** -

### **PARRAINAGE**

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour la transmission des récompenses à des membres décédés de votre famille.

### **Maktaba-tul-Madinah**

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,  
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ E-mail : [global@maktabatulmadinah.com](mailto:global@maktabatulmadinah.com) | [feedback@maktabatulmadinah.com](mailto:feedback@maktabatulmadinah.com)

📞 Téléphone : +92-21-34921389-93

🌐 Web : [www.dawateislami.net](http://www.dawateislami.net) | [www.maktabatulmadinah.com](http://www.maktabatulmadinah.com)

الْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلٰوةُ وَالسَّلَامُ عَلٰى خَاتَمِ النَّبِيِّنَ  
أَتَابَعُهُ فَأَغُوْذُ بِاللّٰهِ مِنَ الشَّيْطَنِ الرَّجِيمِ يَسِّرْ اللّٰهُ الرَّحْمَنُ الرَّجِيمُ

## Invocation pour lire le livre

Lisez la Dou'a (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique. Vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez : ان شاء الله

اللّٰهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَانْشُرْ  
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْاَكْرَامِ

### Traduction

Ô Allah ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui Qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustatraf*, vol. 1, p. 40)

**Note :** Récitez la Salât sur le Prophète ﷺ une fois avant et après l'invocation.

## Table des matières

Les bénédictions d'embrasser ses pouces.....	1
Invocation d'Attār .....	1
La <i>ṣalāt</i> sur le Bien-Aimé Prophète ﷺ est un moyen de pardon.....	1
Pourquoi n'embrasses-tu plus tes pouces ?.....	2
Le prophète Ādām عليه السلام embrassait ses pouces.....	2
Pourquoi embrassons-nous nos pouces ?.....	3
Pardon accordé pour avoir embrassé le nom de Muhammad ﷺ.....	5
Le nom du Bien-Aimé Prophète ﷺ dans <i>l'Injīl</i> .....	5
La récompense pour avoir embrassé les pouces au moment de l' <i>Adhān</i> .....	6
L'acte du premier calife des musulmans.....	6
L'acte d'un compagnon nous suffit.....	7
C'est également une bonne chose auprès d'Allah Tout-Puissant.....	8
Préparer sa propre tombe de son vivant.....	9
Une preuve est nécessaire pour déclarer quelque chose interdit.....	10
La décision vous appartient ! .....	10
Chaque fois que le Nom pur est mentionné.....	11
Du sable sortit de l'œil (récit).....	11
Les yeux ne souffriront jamais.....	13
La réjouissance de mes yeux.....	13
Il ne deviendra pas aveugle .....	13

La parole de Sayyidunā Khidr ..... عَلْمِيَّةُ السَّلَّادِمِ	14
Déclaration de ‘Allāmah Ṭahṭāwī ..... تَحْتَالْدُوْعَى نَبِيَّهِ	14
L'acceptation de <i>Shajarah Qādiriyah</i> dans la Cour Prophétique.....	15
Quatre moments où il ne faut pas embrasser les pouces.....	16
Qui a interdit d'embrasser les pouces ?.....	16
Les anges se réjouissent du nom pur de Muṣṭafā ﷺ .....	17
Un argument rationnel pour les esprits raisonnables.....	19
Le style affectueux des dévots turcs du Saint Prophète ﷺ .....	21
Le nom pur de Muṣṭafā ﷺ et l’Imam Aḥmad Riqā Khan.....	22
Réponses à certaines questions concernant le fait d'embrasser les pouces.....	23
“ Voyez-vous aussi une lumière ? ” .....	23
“ Embrasser ses pouces n'est prouvé dans aucun livre ” .....	24
“ Que signifie “ pas de hadith Ṣaḥīḥ ” ? .....	25
La règle relative au récit sur le baiser du nom pur et la signification du Ṣaḥīḥ Hadith.....	26
Embrasser ses pouces en entendant le nom pur est-il une simple pratique populaire ( <i>Totkā</i> ) ? .....	27
Que se passe-t-il si l'on porte des lunettes malgré le fait d'embrasser ses pouces ? .....	27

الْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَ الصَّلوةُ وَ السَّلَامُ عَلٰى خَاتَمِ النَّبِيِّنَ  
أَمَّا بَعْدُ فَاعُوذُ بِاللّٰهِ مِنَ السَّيِّطِنِ الرَّجِيمِ ۝ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِيمِ

### Les bénédictions d'embrasser ses pouces

#### Invocation d'Attār :

Ô Seigneur Tout-Puissant ! Quiconque lit ou écoute le livret “ *Les bénédictions d'embrasser ses pouces*”, accorde-lui la grâce de toujours embrasser ses pouces pendant l’adhān et l’iqāmah jusqu'à son dernier souffle, de préserve la lumière de ses yeux et pardonne-lui, ainsi qu'à ses parents, sans comptes à rendre.

أَمِينُ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّنَ صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

#### La *salāt* sur le Bien-Aimé Prophète ﷺ est un moyen de pardon

‘Allāmah Yūsuf b. Ismā‘il al-Nabhānī رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْهِ a écrit :

“ À Fès (ville marocaine), vivait une dévote du Bien-Aimé Prophète ﷺ. Chaque fois qu'elle était touchée par un malheur ou était anxieuse, elle posait ses deux mains sur son visage, fermait les yeux et disait : “ Muhammad ﷺ. ” (Grâce à la bénédiction du nom de Al-Muṣṭafā، son chagrin disparaissait). Lorsque cette dévote du Prophète décéda, un proche l'a vit en rêve et lui demanda : “ Tante ! As-tu vu Munkar et Nakir, les deux anges qui interrogent dans la tombe ? ” Elle répondit : “ Oui ! Ils sont venus à moi. Quand je les ai vus, conformément à mon habitude, j'ai posé mes deux mains sur mon visage et j'ai dit : “ Muhammad ﷺ. ” Quand j'ai retiré mes mains de mon visage, ils étaient tous les deux partis. ” <sup>1</sup>

Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ lui accorde Sa miséricorde et nous accorde Son pardon sans à rendre de comptes par son entremise.

أَمِينُ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّنَ صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

<sup>1</sup> Shawāhid-ul-Haqq, p. 230

صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَى مُحَمَّدٍ صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَى الْحَبِيبِ

## Pourquoi n'embrasses-tu plus tes pouces ?

Il y a environ 700 ans, l'exégète du Saint Coran, Shaykh Nûr ud-Dîn al-Khurâsânî رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ، entendit le Mu’azzin prononcer “**كَثُنُهُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ**” pendant l’Adhâن. Il embrassa alors ses deux pouces et frotta ses ongles contre ses paupières. Lorsque le Mu’azzin répéta la phrase une deuxième fois, il répéta le geste. On lui demanda pourquoi il faisait cela, et il répondit : “ J'avais l'habitude d'embrasser mes pouces et de les placer sur mes yeux, mais plus tard j'ai cessé de le faire et j'ai commencé à souffrir d'une maladie oculaire. J'ai vu le Bien-Aimé Prophète ﷺ dans un rêve.

Il me demanda : “ Pourquoi as-tu cessé de poser tes pouces sur tes yeux au moment de l’Adhâن ? Si tu souhaites que tes yeux guérissent, recommence à embrasser tes pouces à nouveau. ” Je me suis alors réveillé et j'ai embrassé mes pouces, et mes yeux ont guéri. **أَكْحَذْلِلَهُ !** Depuis lors, mes yeux ne m'ont plus jamais fait souffrir. ”<sup>1</sup>

Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ lui fasse miséricorde et qu'Il nous accorde Son pardon sans avoir à rendre de comptes par son entremise.

أَمِينُ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّنَ صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَامٌ

Ô dévots du Bien-Aimé Prophète ﷺ ! Embrasser les pouces avec amour et révérence en entendant le nom “ Muhammad ” est une pratique musulmane depuis toujours. De plus, cet acte bénî a également été accompli par le père respecté de toute l'humanité, le prophète Ādam Ḥafîzahullâh عَلَيْهِ السَّلَامُ. Il est certain que les enfants chanceux imitent leur père dans ses bonnes actions.

## Le prophète Ādam عَلَيْهِ السَّلَامُ embrassait ses pouces

Shaykh Ismâ‘îl Haqqî Hanafi (رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ) (Décédé en 1137 AH), un grand savant d'il y a 300 ans, a écrit dans son commentaire du Saint Coran, *Rûh ul-Bayân* :

<sup>1</sup> Ḥâshiyah 'alâ Kifâyat It-Tâlib Ir-Rabbâni, vol. 1, p. 170

“ Un récit mentionne que les anges suivaient le prophète Ādam ﷺ. Lorsqu'il leur demanda pourquoi, ils lui répondirent que la Lumière du Prophète ﷺ était dans son dos et qu'ils la regardaient. Plus tard, cette Lumière se manifestera sous la forme du Dernier Prophète ﷺ. Le prophète Ādam ﷺ invoqua alors : “ Ô Allah ! عَزَّوْجَلَ ! Déplace cette Lumière de l'arrière vers l'avant, afin que les anges ne viennent pas la voir par derrière.” Après cela, la Lumière commença à briller sur son front, et les anges se mirent à la voir de face. Le prophète Ādam ﷺ demanda alors à la Cour Divine : “ Ô Allah ! عَزَّوْجَلَ ! Je désire également voir la Lumière du Bien-Aimé Prophète ﷺ.” Par la suite, cette Lumière apparut sur ses pouces, et il embrassa ses pouces. <sup>1</sup>

## Pourquoi embrassons-nous nos pouces ?

سُبْحَانَ اللَّهِ ! Les dévots du Noble Prophète ﷺ qui embrassent avec ferveur leur pouce et le posent sur leurs yeux, par respect et amour pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ, méritent la miséricorde Divine. En effet, Allah عَزَّوْجَلَ a ordonné à chaque croyant d'honorer et de révéler Son Bien-Aimé Prophète ﷺ dans le Noble Saint Coran. Il est dit dans la partie 26, Sourate Al-Fath, verset 9 :

وَتُعَرِّرُ وَهُوَ تُوقِرُ وَهُوَ تُسِّعُ وَهُوَ بُكْرَةٌ وَأَصِيلًا

*Afin que, ô Peuple, vous croyez en Allah et Son Messager et honorez et révérez (le Messager) et glorifiez Allah, le matin et soir.* <sup>2</sup>

Voici une présentation simplifiée du magnifique commentaire de l'Imam des Ahl Us-Sounnah, l'Imam Aḥmad Rīdā Khan رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ sur ce verset béni. Il a dit :

<sup>1</sup> Tafsīr Rūh-ul-Bayān, partie 22, Al-Āhzāb, taht al-āyah : 56, vol. 7, p. 229, abrégé ; Ar-Rawḍ ul-Fā'iq, p. 241, sélectionné

<sup>2</sup> Saint Coran, Al-Fath, verset 9 ; traduction de Kanz ul-imān

“ Qu'Allah عَزَّ وَجَلَّ nous accorde un amour véritable et une révérence sincère pour Son Bien-Aimé, le Messager d'Allah ﷺ, dans nos cœurs, et qu'il nous accorde à tous la mort dans cet état. ” امْيَنْ يَا أَرْحَمَ الرَّاحِمِينَ

Ô musulmans ! Sachez que le but même de votre Seigneur Tout-Puissant, en envoyant la religion de l'islam et en révélant le Coran glorieux, est d'enseigner trois choses :

1. Que les gens croient en Allah عَزَّ وَجَلَّ et au Messager ﷺ.
2. Qu'ils révèrent le Messager d'Allah ﷺ.
3. Qu'ils continuent l'adoration d'Allah عَزَّ وَجَلَّ.

Ô musulmans ! Regardez simplement la belle succession de ces trois choses les plus importantes : d'abord, la mention de la croyance (Ímān) ; ensuite, Son adoration ; et entre les deux, le respect de Son Bien-Aimé Prophète ﷺ. En effet, sans croyance, le respect est inutile, car il ne s'agirait que d'une simple révérence extérieure. S'il y avait eu une véritable révérence pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ dans le cœur, les gens auraient certainement embrassé la croyance. De plus, tant qu'il n'y a pas de véritable révérence pour le Prophète Miséricordieux, ﷺ, toute une vie passée à l'adoration d'Allah عَزَّ وَجَلَّ est vaine et rejetée.<sup>1</sup>

(Pour plus d'informations, veuillez lire “ Tamhīd-i-Ímān bi-Áyāt-il-Qur'ān ”. Ce livret se trouve aux pages 305 à 358 du 30<sup>ème</sup> volume de Fatāwā Ar-Ridawiyyah. Chaque musulman devrait lire ce livret.)

صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَى مُحَمَّدٍ      صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَى الْحَبِيبِ

Ô dévots du Bien-Aimé Prophète ! ﷺ Le verset bénit mentionné ci-dessus ordonne d'honorer et de révéler le Noble Prophète ﷺ de manière absolue, sans mentionner aucune restriction quant à la manière dont on doit le révéler et celle dont on ne doit pas le révéler. Par conséquent, si quelqu'un, en entendant le

<sup>1</sup> Fatāwā Ridawiyyah, vol. 30, p. 307, p. 308, résumé

nom “Muhammad” ﷺ embrasse avec amour et dévotion ses pouces ou le bout de ses index et les pose sur ses yeux, il recevra une immense récompense pour avoir révéré le Noble Prophète ﷺ. Il est même possible que cette manière de montrer son respect devienne un moyen d'obtenir son pardon.

## Pardon accordé pour avoir embrassé le nom de Muhammad ﷺ

Sayyidunā Wahb b. Munabbih رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ raconte :

“ Il y avait parmi les Banī Isrā'il un homme qui désobéit à Allah عَزَّوَجَلَّ pendant deux cents ans. Lorsqu'il décéda, les gens le traînèrent par les jambes et le jetèrent sur un tas d'ordures. Allah عَزَّوَجَلَّ révéla au prophète Mūsā ﷺ d'aller accomplir la prière funéraire. Il dit : “ Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Les Banī Isrā'il disent qu'il T'a désobéi pendant deux cents ans.” Allah عَزَّوَجَلَّ répondit : “ C'est vrai, mais chaque fois qu'il ouvrira la Torah et voyait le nom de Muhammad ﷺ, il l'embrassait, le posait sur ses yeux et lui envoyait la *salāt*. C'est pourquoi, J'ai accepté son acte, pardonné ses péchés et l'ai marié à 70 Hūr du Paradis.” <sup>1</sup>

Chers Frères en Islam ! De grands savants et des maîtres du Hadith estimés رَجِيمُهُمُ اللَّهُمَّ ont rapporté cet incident dans leurs livres. En fait, le narrateur, Sayyidunā Wahb b. Munabbih رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ, est un grand *Tābi'i*, à propos duquel le Bien-Aimé Prophète ﷺ a dit : “ Il y aura dans ma Oummah une personne qui s'appellera Wahb. Allah عَزَّوَجَلَّ lui accordera la sagesse.” <sup>2</sup>

## Le nom du Bien-Aimé Prophète ﷺ dans *l'Injil*

Mawlānā Rūmī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a écrit dans son *Mathnawī* que le nom béni du Bien-Aimé Prophète ﷺ figurait dans *l'Injil*. Les plus chanceux embrassaient ce nom sacré par respect et révérence. Grâce à cela, Allah عَزَّوَجَلَّ les protégeait de

<sup>1</sup> Ḥilyat-ul-Awliyā, vol. 4, p. 45, numéro : 4695

<sup>2</sup> Dala'il-un-Nubuwah lil-Bayhaqī, vol. 6, p. 496

Les bénédicitions d'embrasser ses pouces

nombreuses calamités et malheurs, tandis que ceux qui manquaient de respect à ce nom béni étaient déshonorés et humiliés dans ce monde.<sup>1</sup>

صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ      صَلَوْا عَلَى الْحَبِيبِ

### La récompense pour avoir embrassé les pouces au moment de l'Adhān

'Allāmah Ibn 'Ābidīn (Décédé en 1252 AH), grand savant et *Muftī* il y a environ deux cents ans, écrit dans son célèbre *Radd ul-Muhtār*:

“ Lorsque le mu'azzin dit : أَشْهُدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ, il est recommandé (*moustahabb*) à l'auditeur de répondre. قَرِئَتْ عَيْنِي بِكَ يَا رَسُولَ اللَّهِ أَللَّهُمَّ مَتَّعْنِي بِالسَّيْفِ وَالْبَيْسِ, embrasser ses pouces et les placer sur ses yeux. Le Noble Prophète ﷺ emmènera cette personne avec lui au Paradis.

'Allāmah Ibn 'Ābidīn cite la déclaration suivante du Dernier Prophète ﷺ tirée du recueil de hadiths *Kitāb ul-Firdaws* :

مَنْ قَبَلَ ظُفُرًا إِنَّهَا مِهِ عِنْدَ سَيَّاعٍ أَشْهُدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ الْأَكَانَ أَكَانَ أَنَّا قَابِدُهُ وَمُدْخِلُهُ فِي صُفُوفِ الْجَنَّةِ

“ Celui qui embrasse les ongles de ses deux pouces en entendant 'Ashhadu Anna Muhammada Rassoulu Allahu' dans l'adhān, je serai son chef et je l'admettrai dans les rangs du Paradis.”<sup>2</sup>

صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ      صَلَوْا عَلَى الْحَبِيبِ

### L'acte du premier calife des musulmans

Lorsque le premier calife des musulmans, Sayyidunā Abū Bakr As-Śiddīq رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ, entendit le Mu'azzin dire : أَشْهُدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ, il récita l'invocation suivante :

<sup>1</sup> Mathnawī, vol. 1, p. 102, résumé

<sup>2</sup> Radd-ul-Muhtār, vol. 2, p. 84

رَضِيَ اللَّهُ رَبِّا وَبِإِلَاسْلَامِ دِينًا وَبِسَعْدِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ نَيْنَا

Il embrassa alors la partie intérieure des extrémités de ses deux index et les posa sur ses yeux. Sur ce, le Bien-Aimé Prophète ﷺ déclara :

مَنْ تَعْلَمَ مِثْلَ مَا فَعَلَ خَلِيلِيْنَ فَقَدْ حَلَّتْ عَلَيْهِ شَفَاعَتِيْنَ

“ Quiconque fait ce qu'a fait mon ami bien-aimé, mon intercession devient obligatoire pour lui.”<sup>1</sup>

*Ab aa'i Shafā'at ki sā'at ab aa'i*

*Zarā cheyn le mere ghabrāne wālay*<sup>2</sup>

**Vocabulaire:** (Shafā'at) : intercession | (Sā'at) : moment | (Cheyn) : réconfort, paix |

**Explication de la poésie de Razā :** L'Imam Ahl Us-Sounnah, l'Imam Ahmad Ridā Khan décrit ce moment qui ravive la foi où, au milieu des scènes terrifiantes et des circonstances les plus difficiles du Jour du Jugement, le noble Prophète ﷺ se verra accorder la permission d'intercéder en faveur de sa Oummah par la miséricorde et la faveur d'Allah عَزَّوَجَلَ.

L'Imam رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a dit : “ Ô pécheur ! Ô malfaiteur ! Ô toi qui crains l'épreuve du Jour du Jugement ! Sois courageux, sois patient. Le moment de l'intercession de l'Intercesseur de l'Oummah ﷺ est arrivé. Ne panique pas devant la sévérité du Jour du Jugement, mais reste calme.”

صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ      صَلَّوَاعَلَى الْحَبِيبِ

### L'acte d'un compagnon nous suffit

Il y a environ quatre cent vingt-cinq ans, le grand *Muhaddith*, 'Allāmah 'Alī al-Qārī al-Ḥanafī (رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ) (Décédé en 1014 AH), après avoir consigné le récit concernant le premier calife de l'islam, Sayyidunā Abū Bakr As-Siddīq، رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ، déclare : “ L'acte

<sup>1</sup> Al-Maqāṣid-ul-Ḥasanah, p. 390, taht al-Hadith : 1021

<sup>2</sup> Ḥadā'iq-e-Bakhshish, p. 159

Les bénédicitions d'embrasser ses pouces

de Sayyidunā Abū Bakr As-Şiddīq nous suffit comme preuve (pour embrasser les pouces), car le Noble Prophète ﷺ a dit : “ Je rends obligatoire pour vous ma Sounnah et la Sounnah (c'est-à-dire la voie) de mes califes bien guidés (*Khulafā' Ar-Rāshidīn*). ”<sup>1</sup>

Les “ califes bien guides ” font référence au premier calife des musulmans, Sayyidunā Abū Bakr Şiddīq ; au deuxième calife, Sayyidunā 'Umar al-Fārūq ; le troisième calife, Sayyidunā 'Uthmān ; et le quatrième calife, Sayyidunā 'Alī al-Murtadā. Par la suite, Sayyidunā Imām Hasan al-Mujtabā a occupé la fonction de calife pendant six mois. Leur califat est connu sous le nom *d'al-Khilāfa-Tur-Rāshidah* (califat bien guidé).<sup>2</sup>

### C'est également une bonne chose auprès d'Allah Tout-Puissant

Sayyidunā 'Abdullāh b. Mas'ūd a dit : “ **فَمَا زَأْيَ الْمُسْلِمُونَ حَسَنَتَا فَهُوَ عَنَّ اللَّهِ حَسَنٌ** ” Ce que les musulmans considèrent comme bon est également bon auprès d'Allah. ”<sup>3</sup>

'Allāmah 'Alī al-Qārī al-Hanafi commente :

“ Dans cette narration, où il est déclaré : “ *Ce que les musulmans considèrent comme bon* ”, les musulmans auxquels il est fait référence ici sont les savants qui possèdent la connaissance du Livre et de la Sounnah et qui se tiennent à l'écart des choses illicites et douteuses (*shubuhāt*). ”<sup>4</sup>

Mes chers Frères en Islam ! Le fait qu'une chose soit permise et louable (*mustahsan*) aux yeux des savants, des pieux et des musulmans en général, la rend également permise et louable auprès d'Allah. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi, puisque le Noble Prophète ﷺ a dit : “ **إِنْ أَمِتَّ لِأَنْجِيَتْ عَنِّي ضَلَالَةً** ” En vérité, ma Oummah ne s'unira pas sur l'égarement.”<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Al-Asrār-ul-Marfū'ah fil-Alkhbār-Il-Mawdū'ah, p. 306, taht al-Hadith : 435

<sup>2</sup> Bahār-e-Shari'at, vol. 1, p. 241, partie 1, avec une légère modification

<sup>3</sup> Musnad Imām Ahmād, vol. 2, p. 16, Hadith : 3600

<sup>4</sup> Mirqāt-ul-Mafātiḥ, vol. 3, p. 480, taht al-Hadith : 1385

<sup>5</sup> Ibn Mājah, vol. 4, p. 327, Hadith : 3950

Pendant des siècles, les muftis de la religion et les savants de l'islam رَحْمَةُ اللَّهِ حَسَنْ ont tiré de nombreuses règles des principes jurisprudentiels de ce hadith : فَبِنَا رَأَى الْمُسْلِمُونَ حَسَنًا فَهُوَ عِنْدَ اللَّهِ حَسَنٌ “ Ce que les musulmans considèrent comme bon est également bon auprès d'Allah عَزَّ وَجَلَّ . ”<sup>1</sup> On peut les trouver dans les grands ouvrages de jurisprudence islamique. Ce qui suit est un exemple parmi d'autres.

### Préparer sa propre tombe de son vivant

Il y a environ 600 ans, le célèbre commentateur de *Sahīh ul-Bukhārī*, 'Allāmah Badr ud-Dīn al-'Aynī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a énoncé ce principe dans son livre *'Umdat ul-Qāri Sharḥ Sahīh ul-Bukhārī*, en réponse à une objection concernant la préparation de sa propre tombe de son vivant :

“ Le fait qu'un acte ne soit pas attesté par les nobles compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ ne signifie pas nécessairement que cet acte soit interdit, car ce que les musulmans considèrent comme bon est également bon auprès d'Allah عَزَّ وَجَلَّ , en particulier dans une situation où des personnes pieuses accomplissent également cet acte. ”

De plus, il rapporte d'après le *Muḥaddith* Imam Batṭāl رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ, qui a vécu quatre cents ans avant lui :

“ Un groupe de personnes pieuses creusa leur tombe avant leur mort afin de pouvoir garder à l'esprit l'arrivée de la mort. Certaines personnes s'y opposèrent, affirmant qu'aucun compagnon n'avait creusé sa tombe de son vivant. Si le fait de préparer sa tombe de son vivant était louable (*moustahabb*), cette pratique aurait été courante parmi les nobles compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ (alors que cela n'est pas prouvé chez eux). (En réponse) je dis que le fait que cet acte ne soit prouvé chez aucun compagnon ne signifie pas nécessairement qu'il soit interdit, car ce que les croyants considèrent comme bon est également bon auprès d'Allah عَزَّ وَجَلَّ ,

<sup>1</sup> Musnad Imām Aḥmad, vol. 2, p. 16, Hadith : 3600

Les bénédictons d'embrasser ses pouces

en particulier lorsque les personnes qui accomplissent cet acte font partie des meilleurs pieux.”<sup>1</sup>

## Une preuve est nécessaire pour déclarer quelque chose interdit

Chers frères en Islam ! Gardez ce principe à l'esprit : si quelque chose n'est interdit nulle part dans la loi islamique, cela signifie qu'il est permis. Or, cette chose ne deviendra pas interdite simplement parce que quelqu'un le dit, car une preuve tirée de la Shari'ah est nécessaire pour déclarer quelque chose interdit.

Certaines personnes ignorantes, afin de troubler les dévots innocents du Noble Prophète ﷺ et de les détourner du droit chemin, exigent des preuves pour embrasser les pouces, décorer les maisons pour célébrer la naissance de Muṣṭafā ؓ ou assister à une procession du Mawlid. Cependant, c'est à eux qu'il appartient d'apporter la preuve : à quel endroit dans le Coran ou les hadiths Allah عَزَّوَ جَلَّ a-t-il interdit ces actes pieux et purs qui renforcent l'amour du Bien-Aimé Prophète ﷺ dans les coeurs ? S'il n'y a aucune interdiction nulle part, pourquoi répandent-ils alors des idées fausses, semant le trouble et le doute parmi les gens ?

Ces personnes devraient s'arrêter et réfléchir à l'acte sacré, c'est-à-dire l'expression de la dévotion et de l'amour pour le nom de Muhammad ﷺ, qu'elles empêchent les musulmans d'accomplir. Avec quel visage ces personnes se présenteront-elles devant la Cour prophétique le Jour du Jugement ? Si seulement elles se repentaient immédiatement, sinon elles risquent de regretter amèrement après leur mort.

صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ  
صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ

## La décision vous appartient !

Il est d'usage dans le monde entier que lorsque l'hymne national est joué, toute la nation se lève en signe de respect, et quiconque agit contrairement à cette coutume

---

<sup>1</sup> 'Umdat-ul-Qārī Sharḥ Ṣaḥīḥ ul-Bukhārī, vol. 6, p. 84 ; Sharḥ ul-Bukhārī li Ibn Baṭṭāl, vol. 3, p. 267, taht al-Hadith : 1277

est est parfois regardé avec mépris. Le drapeau en tissu est salué, ce qui est un signe d'honneur et de révérence. À ce jour, vous n'avez jamais entendu parler de quelqu'un dans le monde entier qui s'oppose à cet acte ou le qualifie de péché, même s'il n'y a aucune obligation à ce sujet dans le Coran et les hadiths, et que cet acte n'était pas pratiqué à l'époque des compagnons, même de loin.

En fait, celui qui parle négativement du fait de se lever ou de saluer l'hymne national de sa nation bien-aimée peut être qualifié de " traître à la nation ". Alors, quel titre devrait-on donner à celui qui empêche de montrer de la révérence et du respect lorsqu'il entend le nom du Bien-Aimé Prophète ﷺ ?

**Chaque fois que le Nom pur est mentionné**

Ô dévots du noble Prophète ﷺ ! Outre l'Adhān, embrasser ses pouces et les placer sur ses yeux lorsqu'on entend le nom béni du Bien-Aimé Prophète ﷺ, par amour et révérence, est permis et louable (*mustahsan*). Les pieux prédecesseurs et savant de l'islam رَحْمَةُ اللَّهِ تَعَالَى le font depuis des siècles. Le Hadith, les incidents liés aux nobles compagnons رَحْمَةُ اللَّهِ تَعَالَى et les récits des pieux prédecesseurs رَحْمَةُ اللَّهِ تَعَالَى concernant le fait d'embrasser les pouces en entendant le nom pur sont présents dans des livres écrits il y a plusieurs centaines d'années.

Le sens est absolument clair : c'est la voie suivie par les pieux d'Allah ﷺ, et nous devons également agir ainsi. Pour encourager et renforcer votre enthousiasme pour cette pieuse action, lisez un incident inspirant et prenez la résolution d'embrasser vos pouces lorsque vous entendez le nom du prophète Muhammad ﷺ.  
صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ  
إِنْ شَاءَ اللَّهُ مِنْكُمْ

## Du sable sortit de l'œil (récit)

Le grand *Muḥaddith* et pieux prédecesseur, Imām As-Sakhawī Ash-Shāfi‘ī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ، a écrit il y a environ cinq cent cinquante ans :

“ Un pieux prédecesseur رَحْمَةُ اللّٰهِ تَعَالٰی a dit : “ Une fois, le vent souffla et un grain de sable tomba dans mon œil. Je me suis fatigué à essayer de l'enlever, mais il ne sortit pas, me causant une douleur intense. ” Il entendit le

مَرْحَبًا بِحَبْنِي وَقُلْنَاعِينِي مُحَمَّدٌ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ صَلَّى : أَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولَ اللَّهِ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Le grain de sable se retira immédiatement.<sup>1</sup>

Lorsque Sayyidunā Rawwād entendit parler de cet incident, il dit : “ Les vertus (*fadā'il*) et les bénédicitions (*barakāt*) du Noble Prophète ﷺ sont si nombreuses qu'une chose aussi insignifiante (à savoir, le grain de sable sortit de l'œil) n'a aucune importance en comparaison.”<sup>2</sup>

Qu'Allah عَزَّوجَلَ leur accorde Sa miséricorde et nous accorde Son pardon sans à rendre de comptes, par leur entremise.

أَمِينُ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّنَ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

*Aik dil hamārā kyā hai āzār is ka kitnā*

*Tum nay to chaltay phirtay murday jilā diye hai*<sup>3</sup>

**Vocabulaire :** Āzār : douleur, souffrance | Chaltay Phirtay Murday : cadavres ambulants (fait référence aux non-musulmans) | Jilānā : ressusciter, ramener à la vie |

**Explication du poème de Razā :** Ô Messager d'Allah عَزَّوجَلَ ! Allah vous a accordé le miracle de ramener les morts à la vie. Les récits de ce miracle sont présents dans de nombreux *Aḥādīth* bénis. De plus, grâce à la bénédiction de votre invitation à l'islam, de grands non-musulmans (qui étaient en réalité pires que des cadavres car leurs coeurs n'étaient pas vivants) ont embrassé l'islam en récitant le témoignage de foi, à tel point que leur mention est désormais un acte d'adoration pour nous. Puisque vous possédez de telles vertus et perfections, il ne vous est pas difficile de ressusciter (c'est-à-dire de purifier) notre cœur, qui est devenu mort à cause des ténèbres des péchés. Jetez simplement un regard miséricordieux également sur notre cœur impur.

<sup>1</sup> Al-Maqāṣid-ul-Ḥasanah, p. 390, taht al-Hadith : 1021

<sup>2</sup> Al-Maqāṣid-ul-Ḥasanah, p. 391, taht al-Hadith : 1021

<sup>3</sup> Ḥadā'iq-e-Bakhshish, p. 101

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ  
صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

## Les yeux ne souffriront jamais

Le grand *Muḥaddith*, Imām As-Sakhāwī Ash-Shāfi‘ī a écrit : “ Sayyidunā Khidr اَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولًا أَعْيُنَهُ مَرْجَبًا بِحَبِيبِي وَقُرْبَةً عَيْنِي مُحَمَّدٌ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ ” dit : La personne qui, en entendant le Mu’azzin prononcer آشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولًا puis embrasse ses deux pouces et les place sur ses yeux, ses yeux ne souffriront jamais.”<sup>1</sup>

## La réjouissance de mes yeux

Il est rapporté par le petit-fils du Bien-Aimé Prophète ﷺ, Sayyidunā Imām Ḥasan al-Mujtabā : “ La personne qui, en entendant le mu’azzin annoncer مَرْجَبًا بِحَبِيبِي وَقُرْبَةً عَيْنِي مُحَمَّدٌ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ dit, آشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولًا embrasse ses pouces et les pose sur ses yeux, ne deviendra pas aveugle et n’aura jamais mal aux yeux.”<sup>2</sup>

## Il ne deviendra pas aveugle

Sayyidunā Ṭā’ūsī affirme avoir entendu ce hadith de Khwājah Shams ud-Dīn Muhammad b. Abī Naṣr al-Bukhārī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ : “ La personne qui, après avoir entendu les paroles de la *Shahādah* prononcées par le Mu’azzin, embrasse ses ongles, les place sur ses yeux et récite cette invocation :

اللَّهُمَّ احْفَظْ حَدَقَتَيْ وَنُورَهُنَا بِيَدِكَةِ حَدَقَتَيْ مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ تَعَالَى عَلَيْهِ وَسَلَّمَ وَنُورَهُنَا

ne deviendra pas aveugle.

[1] **Traduction :** Ô Allah عَزَّوَجَلَ ! Protège mes deux yeux et leur lumière par la bénédiction des deux yeux de Muhammad, le Messager d’Allah ﷺ et leur lumière.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Al-Maqāṣid-ul-Ḥasanah, p. 390, taht al-Hadith : 1021

<sup>2</sup> Al-Maqāṣid-ul-Ḥasanah, p. 391, taht al-Hadith : 1021

<sup>3</sup> Al-Maqāṣid-ul-Ḥasanah, p. 391, taht al-Hadith : 1021

Les bénédictions d'embrasser ses pouces

## La parole de Sayyidunā Khidr ﷺ

Sayyidunā Muhammad b. Ṣāliḥ al-Madānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a rapporté qu'il a entendu Sayyidunā Majd Miṣrī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ dire : " La personne qui, en entendant mentionner le Noble Prophète ﷺ pendant l'Adhān, lui envoie la *salāt*, joint son index et son pouce, les embrasse et les place sur ses yeux, ses yeux ne souffriront jamais. "

<sup>1</sup>

Sayyidunā Muhammad b. Ṣāliḥ al-Madānī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ déclare :

" J'ai entendu certains *Mashā'ikh*<sup>2</sup> d'Irak ou des pays non arabes dire que lorsqu'on pose ses pouces (embrassés) sur ses yeux, il faut réciter :

صَلَّى اللَّهُ عَلَيْكَ يَا سَيِّدِنَا يَا رَسُولَ اللَّهِ يَا حَبِيبَ قَلْبِي وَيَا نُورَ بَصَرِي وَيَا قُرْبَةَ عَيْنِي

" Qu'Allah عَزَّوَجَلَ vous accorde Sa miséricorde et Ses bénédictions, ô mon Maître, ô Messager d'Allah ! صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ! Ô Bien-aimé de mon cœur, ô Lumière de ma vue, ô Joie de mes yeux ! "

Tous les Shaykh parmi eux ont dit : " Depuis que je pratique cet acte, mes yeux ne m'ont jamais fait souffrir. Depuis le moment où j'ai entendu cela de ces nobles figures, mes yeux n'ont jamais été atteints de douleur. J'espère que mes yeux resteront toujours en bonne santé et ان شاء الله, je serai préservé de la cécité. "<sup>3</sup>

صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ      صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَى الْحَبِيبِ

## Déclaration de 'Allāmah Taḥṭawī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ

'Allāmah Taḥṭawī رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ, grand Imam et savant profond de la jurisprudence Hanafî il y a environ deux cents ans, a écrit :

<sup>1</sup> Al-Maqāṣid-ul-Ḥasanah, p. 391, taht al-Hadith : 1021

<sup>2</sup> Pluriel de Shaykh, désigne les maîtres spirituels, les savants religieux, les guides soufis etc.

<sup>3</sup> Al-Maqāṣid-ul-Ḥasanah, p. 391, taht al-Hadith : 1021

“ Il est recommandé (*moustahabb*) de dire ﴿صَلَّى اللَّهُ عَلَيْكَ يَا رَسُولَ اللَّهِ﴾ (“Ô Messager d'Allah vous accorde Sa miséricorde et Ses bénédicitions”) lorsqu'on entend le premier des témoignages prophétiques (dans l'*adhān*). Et lorsqu'on entend le second (témoignage, c'est-à-dire أَشْهَدُ، après avoir placé les pouces sur les yeux, on doit réciter : ! ﴿صَلَّى اللَّهُ عَلَيْكَ وَاللَّهُمَّ إِنِّي بِكَ يَا رَسُولَ اللَّهِ أَلْهُمَّ مَتَّعْنِي بِإِلَيْكَ شَيْءًا فَلَا يُبْصِرُ﴾ Mes yeux se réjouissent de vous ! Ô Allah, accorde-moi le bénéfice de (mon) ouïe et de ma vue ”). Alors, le noble Prophète ﴿صَلَّى اللَّهُ عَلَيْكَ وَاللَّهُمَّ إِنَّمَا أَنْتَ مَوْلَانِي﴾ sera le guide de cette personne vers le Paradis.”<sup>1</sup>

### L'acceptation de *Shajarah Qādiriyah* dans la Cour Prophétique

C'était le 29e jour du Ramadān ul-Mubārak, 1428 AH. Un frère en Islam responsable de la région de Malir Halt à Karachi (Pakistan) participait à l'*I'tikāf* collectif au Madani Centre mondial de Dawat-e-Islami, *Faizān-e-Madīnah* Karachi. La scène était spirituellement émouvante. Après la prière de Fajr, ceux qui observaient l'*I'tikāf* eurent la chance d'apercevoir Amīr Ahl Us-Sounnah, ‘Allāmah Maulana Muhammad Ilyas Qadiri. **دَامَتْ بِرَكَاتُهُمُ الْعَالِيَّةُ**.

Lorsque la *Shajarah ‘Āliyah Qādiriyah Ridāwiyyah Atṭāriyyah* (une chaîne de lignées spirituelles) commença à être récitée, l'un des frères en Islam vint s'asseoir au premier rang. Tous les dévots du Noble Prophète ﴿صَلَّى اللَّهُ عَلَيْكَ وَاللَّهُمَّ إِنِّي بِكَ يَا رَسُولَ اللَّهِ﴾ récitaient ensemble à haute voix les vers poétiques dévotionnels de la *Shajarah* bénie. Lorsque la mention bénie du Bien-Aimé Prophète ﴿صَلَّى اللَّهُ عَلَيْكَ وَاللَّهُمَّ إِنِّي بِكَ يَا رَسُولَ اللَّهِ﴾ est arrivée, il embrassa ses pouces et les plaça sur ses yeux. Soudain, il devint somnolent ; alors que ses yeux se fermaient, son cœur s'ouvrit. Il vit que tous les frères en Islam qui récitaient la *Shajarah* bénie avec Amīr Ahl Us-Sounnah **دَامَتْ بِرَكَاتُهُمُ الْعَالِيَّةُ** étaient présents devant la grille dorée du lieu de repos du Noble Prophète, et que le Bien-Aimé Prophète d'Allah ﴿صَلَّى اللَّهُ عَلَيْكَ وَاللَّهُمَّ إِنِّي بِكَ يَا رَسُولَ اللَّهِ﴾ bénissait ses dévots de sa contemplation. Les participants récitaient les vers de supplication de la *Shajarah*, et le Bien-Aimé

<sup>1</sup> Ḥāshiyat-ut-Tahṭāwī 'alā Marāqil-Falāḥ, p. 205

Les bénédictions d'embrasser ses pouces

Maitre ﷺ levait ses mains bénies et disait *Āmīn* à ces versets de supplication.

صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ      صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَى الْحَبِيبِ

## Quatre moments où il ne faut pas embrasser les pouces

Mes chers frères en Islam ! Chaque fois que vous avez la chance de prononcer ou d'entendre le nom pur du Prophète Muhammad ﷺ, embrassez les pouces de vos deux mains (sans faire de bruit) et placez-les sur vos yeux avec le plus grand respect et la plus grande révérence, dans l'intention de révéler Al-Muṣṭafā (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ). (Selon certaines narrations, on peut également embrasser le bout des index et les placer sur les yeux). اِنْ شَاءَ اللَّهُ اَعْلَمُ, vous recevrez une récompense abondante et votre vue sera protégée.

Cependant, il existe quatre moments où l'Imam Ahl Us-Sounnah, l'Imam Ahmad Ridā Khan رحمۃ اللہ علیہ déclare qu'il ne faut pas embrasser les pouces lorsqu'on prononce ou entend le nom du Prophète Muhammad ﷺ :

1. Pendant la prière.
2. Pendant le sermon (*Khuṭbah*).
3. Pendant l'Adhān du *Khuṭbah*.
4. Pendant l'écoute de la récitation du noble Coran (car la règle de la loi islamique est que l'on écoute avec une attention totale un *khutbah* ou une récitation du noble Coran).<sup>1</sup>

## Qui a interdit d'embrasser les pouces ?

L'Imam Ahmad Ridā Khan رحمۃ اللہ علیہ mentionne un point intéressant concernant le fait d'embrasser les pouces lorsqu'on entend le nom d'al-Muṣṭafā (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ)

---

<sup>1</sup> Fatāwā Ridāwiyyah, vol. 5, p. 415, vol. 8, p. 468, résumé

dans son traité : مُبَيِّنُ الْكَعْبَيْنِ فِي حُكْمِ تَقْبِيلِ الْأَنْجَامِينِ, qui est présenté ici sous une forme simplifiée :

“ Embrasser les pouces ou les deux index et les placer sur les yeux en entendant le nom pur du Plus Grand des Prophètes ﷺ pendant l’Adhān est tout à fait permis. Il existe de nombreuses preuves de sa licéité. Et même si, hypothétiquement, il n'y avait aucune preuve de sa licéité, il n'y a toujours aucune preuve pour le déclarer interdit, car cela n'a été interdit nulle part dans la Shari'ah. Qu'Allah عز وجل nous en préserve, celui qui qualifie cet acte d'interdit a la responsabilité d'en fournir la preuve. Qu'il montre où, dans le Saint Coran, les hadiths ou les paroles des pieux prédécesseurs رحمهم الله, il a été déclaré interdit d'embrasser les pouces en signe de révérence lorsqu'on entend le nom d'Al-Muṣṭafā. علیه السلام. En fait, il existe de nombreuses preuves de la licéité de cet acte dans les hadiths bénis, le fiqh, les déclarations des savants et les actions des pieux prédécesseurs.”<sup>1</sup>

### Les anges se réjouissent du nom pur de Muṣṭafā

Le Bien-Aimé Prophète d'Allah ﷺ déclare :

“ Je viendrais à la porte du Paradis le Jour du Jugement et ordonnerai qu'on l'ouvre. Riḍwān، عَلَيْهِ السَّلَامُ، l'ange chargé de la porte du Paradis, demandera : “ Qui es-tu ? ”

Je répondrai : “ Muhammad ”.

Il dira alors : كَيْفَكَ “ Je suis à votre service. J'ai reçu l'ordre de n'ouvrir la porte du Paradis à personne avant vous.”<sup>2</sup>

Dans le commentaire de ce hadith, 'Allāmah 'Abdur-Ra'ūf al-Manāwī رحمة الله عليه علية، un savant d'il y a environ 500 ans, a écrit :

<sup>1</sup> Fatāwā Riḍāwiyyah, vol. 5, p. 430, simplifié

<sup>2</sup> Muslim, p. 107, Hadith : 486

“ Sayyidunā Rīdwān مَعْلَمِي السَّلَامُ demandera : “ Qui es-tu ? ” au Maître du Paradis, le Distributeur des Bienfaits ﷺ, uniquement pour avoir le plaisir d'entendre son nom béni “ Muhammad ” ﷺ. Sinon, on peut voir à travers les portes du Paradis d'un côté à l'autre. Il posera cette question uniquement pour se délester de son nom béni ﷺ.”<sup>1</sup>

سُبْحَانَ اللَّهِ ! Sayyidunā Rīdwān مَعْلَمِي السَّلَامُ, le Gardien du Paradis et l'ange chargé de sa porte, tire du plaisir du nom Muhammad ﷺ, mais d'un autre côté, une personne ignorante qui prétend même être un *Oummātī* (disciple) du Prophète miséricordieux ﷺ ne comprend pas qu'il faille embrasser ses pouces lorsqu'on entend le nom de Muhammad ﷺ. Quelle déloyauté et quel malheur !

Lorsque les lèvres se rencontrent spontanément dans un baiser au nom de Muhammad ﷺ, alors pourquoi ne devrions-nous pas embrasser nos pouces ou nos index, suivant la pratique bénie de notre père révéré, Sayyidunā Ādām رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ, et du premier calife de l'Islam, Sayyidunā Abū Bakr As-Ṣiddīq رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ.

L'Imam Aḥmad Rīdā Khan رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ écrit :

*Lab par aa jaatā hai jab naam-e-janaab*

*Munh mein ghul jaatā hai shehad-e-nāyaab*

*Wajd mein ho ke hum ay jaan betaab*

*Apne lab choom liyā karte hain*

*Lorsque le nom du Maître vient aux lèvres, un miel rare et précieux se dissout dans la bouche.*

<sup>1</sup> Fayd-ul-Qadir, vol. 1, p. 50, taḥṭ al-Hadith : 2

*Nous, dans l'extase spirituelle, ô âme, sommes submergés par le désir, Et nous embrassons spontanément nos propres lèvres.*<sup>1</sup>

**Vocabulaire :** Lab : Lèvre(s) | Nâm-e-Janâb : Le nom du Prophète Muhammad ﷺ | Shahd-e-Nâyâb : Miel précieux (qui est rare) | Wajd mânî : En extase spirituelle, avec extase | Bêtâb : Involontaire |

**Exégèse de la poésie de Razâ :** Lorsque nous prononçons le nom doux, beau et bénî “ Muhammad ” ﷺ, le nom pur du Bien-Aimé et Dernier Prophète d'Allah ﷺ, sa douceur rend notre bouche aussi douce que si on y avait mis un miel très délicieux. De plus, lorsque nous prononçons le nom de Muhammad ﷺ, nos lèvres se balancent d'extase et s'embrassent involontairement.

صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ      صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ

### Un argument rationnel pour les esprits raisonnables

Ô dévots du Bien-Aimé Prophète ! Ceux qui lisent les nobles *Ahâdîth* et les livres de *Sîrah* connaissent l'amour que les honorables compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ portaient au Prophète miséricordieux ﷺ. Ces personnes bénies prenaient soin des reliques sacrées du Noble Prophète ﷺ. À la naissance de leurs enfants, ils les présentaient d'abord à la Cour Prophétique afin d'obtenir la bénédiction d'al-Muṣṭafa . Si les enfants étaient atteints du mauvais œil ou d'une maladie, ils demandaient au noble Prophète ﷺ d'effectuer un *damm* (guérison spirituelle par le soufflement sur la personne). Les actions des nobles compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ sont pour nous une source d'inspiration.

Bien que ces actions ne soient pas obligatoires selon la *Shari'ah*, elles ne sont pas non plus interdites par celle-ci. Même aujourd'hui, les dévots des nobles saints emmènent leurs enfants à la cour des prédécesseurs vertueux حَمْمَةُ اللَّهِ pour obtenir leurs bénédictions. Les *Tâbi'în* (successeurs), les *Taba'ut-Tâbi'în* (les successeurs des successeurs) et de nombreux pieux prédécesseurs حَمْمَةُ اللَّهِ au cours des siècles

<sup>1</sup> Hadâ'iq-e-Bakhshish, p. 114

Les bénédicitions d'embrasser ses pouces

ont manifesté une telle forme de révérence et de respect pour Al-Muṣṭafā ﷺ qu'il n'y a aucune objection selon la loi islamique à cela. Les dévots du Noble Prophète ﷺ adoptent ces pratiques dans leur amour pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ, suivant l'exemple des pieux prédecesseurs رَحْمَةُ اللَّهِ وَسَلَامٌ et obtiennent ainsi des bénédicitions.

Quelle preuve de la loi islamique possérait le guide de millions de Mālikites, l'Imām Mālik رَحْمَةُ اللَّهِ وَسَلَامٌ, qui l'amena à enseigner les *Aḥādīth* avec une telle minutie : en prenant un bain, en portant de beaux vêtements et en se parfumant ?<sup>1</sup>

Il ne fait aucun doute que le respect pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ habitait son cœur béni, raison pour laquelle il témoignait un respect et un honneur si profonds aux *Aḥādīth* prophétiques. De plus, il ne quittait jamais la ville bénie de Madinah, craignant que la mort ne le surprenne en dehors de celle-ci, et il ne montait jamais à cheval à Madinah. Outre sa révérence pour Al-Muṣṭafā ﷺ, il manifestait un profond respect et une grande révérence pour la ville de Madinah, ce qui n'a été rapporté par aucun de ses compagnons, mais qui reflétait son amour profond pour le Noble Prophète ﷺ. Et aucun savant de l'islam n'a jamais interdit cette forme de révérence au cours des siècles, car la *Shari'ah* ne l'a pas interdite.

Découvrez les pratiques de quelques autres pieux prédecesseurs et renforcez la révérence pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ dans vos cœurs :

Le grand prédecesseur pieux *Tābi'i*, Sayyidunā Abū Ayyūb As-Sakhtiyānī رَحْمَةُ اللَّهِ وَسَلَامٌ était un grand dévot du Saint Prophète ﷺ. Lorsque le Noble Prophète ﷺ était mentionné en sa présence, il pleurait si abondamment que ceux qui le voyaient étaient émus de compassion.<sup>2</sup>

La lampe brillante des Ahl ul-Bayt et le grand prédecesseur pieux *Tābi'i*, Sayyidunā Imām Ja'far As-Ṣādiq b. Muhammad رَحْمَةُ اللَّهِ وَسَلَامٌ était un individu joyeux et vertueux. Cependant, lorsque le Noble Prophète ﷺ était mentionné

<sup>1</sup> Ash-Shifā, vol. 2, p. 45

<sup>2</sup> Ḥilyat-ul-Awliyā', vol. 3, p. 4, Hadith : 2916 ; Ash-Shifā, vol. 2, p. 42

dans son rassemblement, son teint béni pâlissait (par crainte et respect pour Al-Muṣṭafā). <sup>١</sup> ﷺ

Le grand *Taba‘-ut Tābi‘i*, pieux prédécesseur, Sayyidunā Ḏirār b. Murrah رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ وَالْمُرْسَلِونَ affirme que les *Salaf us-Ṣāliḥīn* (pieux prédécesseurs) considéraient comme répréhensible (*makrūh*) de raconter les Nobles *Aḥādīth* sans accomplir le *wuḍū*. <sup>٢</sup>

Il ne fait aucun doute que ces actions pures des pieux prédécesseurs étaient motivées par leur amour et leur révérence pour Al-Muṣṭafā. Les savants d'après-les ont consignées dans leurs livres afin d'accroître le respect profond d'Al-Muṣṭafā dans nos coeurs. Ces actions ne sont ni obligatoires (*Fard*) ni nécessaires (*Wājib*) selon la *Shari‘ah*, mais elles sont très attrayantes et inspirantes pour ceux qui portent dans leur cœur l'amour du Bien-Aimé Prophète ﷺ, et il n'y a aucun commandement dans le Coran et les hadiths bénis qui les interdisent.

Qu'Allah عَزَّوَجَلَ nous accorde également la capacité d'écouter et de réciter les *Aḥādīth* avec le *wuḍū*, immersés dans l'amour du Bien-Aimé Prophète ﷺ et dans sa révérence. Comme ce serait merveilleux si nous pouvions embrasser nos pouces en entendant le nom d'Al-Muṣṭafā ﷺ.

## Le style affectueux des dévots turcs du Saint Prophète ﷺ

L'amour pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ dont font preuve les dévots turcs est magnifique! L'histoire ne peut présenter d'exemple similaire de dévotion et du respect avec lesquels l'Empire ottoman a mené à bien la construction et l'agrandissement de la *Masjid un-Nabawī*.

Depuis l'époque de l'Empire ottoman, voire avant, un style magnifique empreint de l'amour du Bien-Aimé Prophète ﷺ a également été observé chez les dévots turcs où, au cours d'une conversation, lorsque quelqu'un prononce le nom du Prophète Muhammad ﷺ, ces dévots du Bien-Aimé Prophète expriment leur amour ardent pour le nom de Muhammad ﷺ en posant

<sup>١</sup> Ash-Shifā, vol. 2, p. 42

<sup>٢</sup> Ash-Shifā, vol. 2, p. 45

Les bénédictons d'embrasser ses pouces

tendrement leur main sur leur poitrine, vers leur cœur. Cette manière de faire renforce certainement l'amour pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ et rafraîchit la foi dans le cœur des dévots.

دَامَتْ ! أَلْحَمْدُلِلَهُ ! Amīr Ahl Us-Sounnah, Maulana Muhammad Ilyas Attar Qadiri رَحْمَةُ الْأَنْبِيَا عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ، est un véritable dévot du Bien-Aimé Prophète ﷺ. Lorsqu'il a découvert ce style pratiqué par les disciples turcs, il l'a également adopté, et de nombreux frères en Islam l'ont également adopté après l'avoir vu. De plus, lorsque certains d'entre nous font le salām, ils placent leur main droite sur leur poitrine après avoir serré la main, ce qui ne pose aucun problème selon la *Shari'ah*. S'il n'y a aucun mal à poser la main sur la poitrine après avoir salué une personne ordinaire, alors poser la main sur la poitrine ou incliner la tête par révérence en prononçant ou en entendant le nom pur d'al-Muṣṭafā رَحْمَةُ الْأَنْبِيَا عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ constitue assurément un acte de grande félicité.

### Le nom pur de Muṣṭafā ﷺ et l'Imam Aḥmad Riḍā Khan

L'Imam Aḥmad Riḍā Khan رَحْمَةُ الْأَنْبِيَا عَلَيْهِ exprimait un immense respect et une grande révérence pour le nom pur d'Al-Muṣṭafā رَحْمَةُ الْأَنْبِيَا عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. Il écrit dans son recueil de poèmes dévotionnels *Hadā'iq-e-Bakhshish* :

Bah Adab jhukā lo sar-e-wilā keh me nām lun gul-o-bāgh kā

Gul-e-tar Muhammad-e-Mustafa ﷺ chaman un kā pāk diyār hai <sup>1</sup>

**Vocabulaire :** Bah : Avec | Sar-e-Wilā : Chef de l'amour/de la dévotion | Gul-e-Tar : Fleur fraîche | Chaman : Jardin | Diyār : Ville, demeure |

**Exégèse de la poésie de Razā :** Ô dévots du noble Prophète ﷺ ! Je m'apprête à prononcer le nom béni d'une personnalité suprêmement grande qui est la raison d'être originelle de l'univers, et la ville où il réside est le joyau de l'univers. Mais je ne prononcerai son nom pur que lorsque vous aurez tous respectueusement incliné la tête en signe de révérence, d'admiration et d'amour pour lui. Le voici donc ! Cette personnalité d'honneur et de gloire vit dans le plus beau jardin de cet

<sup>1</sup> Ḥadā'iq-e-Bakhshish, p. 353

univers, Madinah, et la fleur fraîche qui embaume et répand son parfum dans ce jardin, est mon Maître, Muhammad al-Muṣṭafā ﷺ.

## Réponses à certaines questions concernant le fait d'embrasser les pouces

En ce qui concerne le fait d'embrasser ses pouces par amour et par respect lorsqu'on entend le nom de Muhammad ﷺ, Satan égare certaines personnes en leur insufflant divers doutes. Ceux qui sont victimes de ces doutes sataniques tentent ensuite de semer la confusion dans l'esprit des dévots au cœur simple concernant ce noble acte. Voici quelques doutes et leurs remèdes. Sa lecture vous permettra d'approfondir vos connaissances، اَنْ شَاءَ اللَّهُ

Mais souvenez-vous ! Embrasser ses pouces en entendant le nom pur, et se lever pour la *ṣalāt* et le salām, sont des actions de ceux qui possèdent le véritable amour ('Ishq). La personne chanceuse dont le cœur est imprégné de l'amour du Bien-Aimé Prophète ﷺ connaîtra la valeur et le rang de ces actions bénies. Cependant, pour celui qui choisit de s'en éloigner, nous ne pouvons qu'invoquer pour qu'il soit guidé.

Vous avez sûrement vu de nombreuses personnes poser leur main sur leur poitrine après avoir effectué le salām. Quelqu'un a-t-il déjà demandé une règle de la loi islamique l'autorisant ou non ? Les gens embrassent les mains, les pieds et la tête de leurs enfants par amour et affection. Quelqu'un a-t-il déjà remis cela en question, en demandant où un tel baiser est écrit ? Pourtant, ce n'est que lorsqu'il s'agit d'amour et de révérence pour le Bien-Aimé Prophète ﷺ que la question suivante se pose : "Où cela est-il écrit ? "

Cela est écrit dans le destin du dévot du Bien-Aimé Prophète ﷺ !

### "Voyez-vous aussi une lumière ?"

**Doute :** Sayyidunā Ādām عليه السلام a embrassé ses pouces après avoir vu en eux la lumière du Bien-Aimé Prophète ﷺ. Voyez-vous également cette lumière ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi les embrassez-vous ?

**Réponse :** مَا شَاءَ اللَّهُ ! Au moins une chose ressort clairement de votre question : vous reconnaissiez notre Maître Bien-Aimé ﷺ comme étant Lumière (*Nūr*), et ﷺ, cela est prouvé par le Coran et les Hadiths. Maintenant, en ce qui concerne votre question de savoir si nous voyons également la Lumière d'al-Muṣṭafā ﷺ comme Sayyidunā Ādām عَلَيْهِ السَّلَامُ l'a vue, la réponse est : Pourquoi, effectuez-vous *l'Istilām* de la Pierre noire à distance pendant les rites du Hajj ?

Pourquoi jetez-vous des cailloux sur les *Jamarāt* à Mina ? Voyez-vous Satan à Mina ? Et pourquoi effectuez-vous le *Sa'i* entre Safā et Marwah ? Êtes-vous également poussés par une soif intense ?

Si une réponse honnête est donnée, votre réponse sera que, comme il y a une grande foule pendant le *Tawāf* et qu'il n'est pas facile pour tout le monde d'embrasser la Pierre noire à chaque fois, vous effectuez *l'Istilām* à distance en suivant les récits et en utilisant vos mains.

De même, la Sounnah du *Sa'i* est accomplie en mémoire de Sayyidah Hājirah رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْها عَلَيْهِ السَّلَامُ, qui, désespérée par la soif de son jeune enfant, Sayyidunā Ismā'il a couru à plusieurs reprises entre les deux collines de Safā et Marwah. Et Sayyidunā Ibrāhīm عَلَيْهِ السَّلَامُ a jeté trois fois des cailloux à Minā' en voyant Satan. Aujourd'hui, les pèlerins ont pour obligation d'accomplir ces actes bénis de ces nobles personnalités jusqu'à la fin des temps.

Ainsi, lorsque vous accomplissez tant d'actes en contemplant et en vous souvenant de ces grands prédecesseurs pieux, vous devriez également embrasser vos pouces en mémoire de Sayyidunā Ādām عَلَيْهِ السَّلَامُ. Qu'y a-t-il de si invraisemblable dans la possibilité que, si l'on embrasse ses pouces avec sincérité, dévotion et révérence, la miséricorde puisse aussi être accordée ?

### **“ Embrasser ses pouces n'est prouvé dans aucun livre ”**

**Doute :** Embrasser les pouces n'est prouvé dans aucun livre.

**Réponse :** Avez-vous lu les centaines de milliers, voire les millions, de livres islamiques qui ont été écrits depuis quatorze cents ans jusqu'à aujourd'hui ? Vous

affirmez que cela n'est mentionné dans *aucun* livre. Votre réponse sera certainement : " Non, je n'ai pas lu tous les livres. "

La réponse est que les détails concernant le fait d'embrasser les pouces au nom pur d'Al-Muṣṭafā ﷺ sont présents dans les livres que vous n'avez pas encore lus. Les récits et traditions à ce sujet, avec leurs références, ont été présentés dans les pages précédentes. Lisez-les, puis embrassez vos pouces lorsque vous entendez le nom du Prophète Muhammad ﷺ, et encouragez les autres à accomplir cet acte pieux afin qu'ils puissent eux aussi mériter la récompense.

### " Que signifie " pas de hadith Sahīh " ?

**Doute :** Il n'existe aucun hadith authentique (*Sahīh*) concernant le fait d'embrasser ses pouces en entendant le nom de Muhammad ﷺ ; il s'agit d'une innovation (*bid'ah*).

**Réponse :** Tout d'abord, veuillez nous dire : les différentes catégories *d'Aḥādīth* que les *Muḥaddithīn* رَجُلُهُمُ اللَّهُمَّ présentent sont-elles explicitement mentionnées dans le Coran et les hadiths ? Votre réponse sera certainement " non ".

Deuxièmement : un compagnon رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ a-t-il classé un hadith comme " *Sahīh* " (authentique), " Ḥasan " (bon) ou " *Da'iif* " (faible) ? Vous répondrez certainement " non " à cette question également.

Alors, que dites-vous d'un sujet qui ne figure ni dans le Coran ni dans les hadiths et qui n'a pas été traité par les compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُm ؟ Pourquoi exigez-vous donc avec tant d'insistance un hadith *Sahīh* ?

Les catégories *d'Aḥādīth* présentées par les *Muḥaddithīn* رَجُلُهُمُ اللَّهُمَّ, ainsi que leurs règles et réglementations, sont des questions nouvelles. Cependant, comme ces questions ont été établies en raison d'une nécessité de la loi islamique, elles constituent une bonne innovation pour laquelle ces nobles personnalités continueront à recevoir la récompense jusqu'au Jour du Jugement. Personne ne s'y est opposé jusqu'à aujourd'hui, car tout le monde accepte ces règles et terminologies.

Si vous acceptez et jugez correctes les terminologies de la science du Hadith des *Muḥaddithīn*, qui sont venus après les nobles compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ، alors pourquoi n'agissez-vous pas selon les récits (mentionnés précédemment) sur le fait d'embrasser les pouces en entendant le nom du Prophète Muhammad صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ، qui sont rapportés par plusieurs pieux prédécesseurs رَجُلَّهُمُ اللَّهُ أَعْلَمُ، y compris les nobles Compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ؟

## La règle relative au récit sur le baiser du nom pur et la signification du *Sahīh* Hadith

Point important : la signification de *Sahīh* Hadith n'est pas " vrai et faux ". Les *Muḥaddithīn* رَجُلَّهُمُ اللَّهُ أَعْلَمُ ont plutôt établi plusieurs catégories d'*Aḥādīth*, dont "*Sahīh*" est la catégorie la plus élevée.

L'absence d'un hadith *Sahīh* concernant le fait d'embrasser le pouce ou l'index lorsqu'on entend le nom du Prophète Muhammad صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ pendant l'*Adhān* ne signifie en aucun cas، مَعَاذُ اللَّهُ، que ce hadith est fabriqué (*mawdū'*). Au contraire, les savants savent que si un hadith n'est pas *Sahīh*, il appartient à une autre catégorie de hadiths. Tous les *Aḥādīth* du *Ṣīḥāḥ Sittah* (les six livres les plus fiables d'*Aḥādīth* : *Bukhārī*, *Muslim*, *Abū Dāwūd*, *Nasā'ī*, *Tirmidhī* et *Ibn Mājah*) ne sont pas *Sahīh* ; cependant, comme la majorité d'entre eux sont *Sahīh*, ces livres sont collectivement appelés *Ṣīḥāḥ* (ce qui signifie "authentiques").

L'affirmation " Il n'existe aucun *hadith Sahīh* concernant le fait d'embrasser ses pouces " peut être comprise en termes simples comme suit : si quelqu'un demande à une personne " Savez-vous piloter un avion ? " et qu'elle répond " Non ", cela signifie-t-il que cette personne ne sait conduire aucun véhicule ? Peut-être sait-elle conduire un bateau, un train, un camion, une voiture ou un vélo. La négation d'une chose ne nie pas tout.

Pour plus de détails, lire le traité de l'Imam Aḥmad Rīḍā Khan مُنْبِذُ الْعَيْنَينِ، رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ مُنْبِذُ الْعَيْنَينِ. L'Imam Aḥmad Rīḍā Khan رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a déversé des flots de connaissances issues de la science du hadith dans cette monographie. Il a rédigé ce magnifique traité, d'environ 200 pages, sur le thème d'embrasser ses pouces

lorsqu'on entend le nom du Prophète Muhammad ﷺ, à l'âge de 29 ans. Si quelqu'un le lit sincèrement, avec un esprit ouvert et plein d'amour, il embrassera ses propres pouces en entendant le nom de Muhammad ﷺ et encouragera même les autres à le faire, mais l'expérience est essentielle...

### Embrasser ses pouces en entendant le nom pur est-il une simple pratique populaire (*Tōṭkā*) ?

**Doute :** Embrasser ses pouces n'est pas un acte méritoire, mais plutôt une sorte de *Tōṭkā* (pratique populaire).

**Réponse :** Embrasser les pouces en entendant le nom du Prophète Muhammad ﷺ n'est pas seulement la Sounnah de Sayyidunā Abū Bakr As-Siddīq رضي الله عنهما mais aussi la Sounnah de Sayyidunā Ādām عليه السلام. De plus, il existe un hadith qui dit :

الْبَرَكَةُ مَعَ الْأَبْرَكِينَ

“ La bénédiction est avec vos aînés.”<sup>1</sup>

الْحَمْدُ لِلّٰهِ ! Dans les *hadiths* mentionnés dans ce livret, des déclarations et des incidents concernant les vertus de cette action bénie ont été rapportés par Sayyidunā Khidr رضي الله عنه، les nobles compagnons عَنْهُمْ رَجُلُهُمُ اللّٰهُ وَالشّٰهِدُونَ et les pieux prédécesseurs رَجُلُهُمُ اللّٰهُ.

الْحَمْدُ لِلّٰهِ ! C'est la pratique des pieux prédécesseurs رَجُلُهُمُ اللّٰهُ depuis des siècles. Par conséquent, accomplissez cet acte dans l'intention d'obtenir la récompense, et vous recevrez la récompense, ainsi que ses vertus et ses avantages matériels, tels que la protection contre la cécité et d'autres afflictions.

### Que se passe-t-il si l'on porte des lunettes malgré le fait d'embrasser ses pouces ?

**Doute :** Certaines personnes tentent de semer le doute en disant :

---

<sup>1</sup> Mu'jam Awsat, vol. 6, p. 342, Hadith : 8991

“ Regardez, until embrasse ses pouces depuis si longtemps, mais sa vue est faible et il porte des lunettes.”

**Remède au doute :** Il peut y avoir plusieurs réponses à ce doute. Par exemple, les *Aḥādīth* encouragent la récitation de nombreuses invocations spécifiques pour diverses maladies ou problèmes. Si une maladie ou un problème n'est pas résolu malgré la récitation de quelqu'un, cela n'affecte pas l'authenticité de ce Hadith. Au contraire, Allah عَزَّوَجَلَّ teste parfois Son serviteur pour voir s'il continue à réciter les litanies (*Awrād*) et les routines spirituelles (*Wazā'if*) malgré cette épreuve.

Par conséquent, au lieu de critiquer quelqu'un, concentrez votre attention sur la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ et la grâce de Son Bien-Aimé Prophète ﷺ. Si Allah عَزَّوَجَلَّ le veut, toutes les maladies seront guéries. Et si Allah عَزَّوَجَلَّ veut vous mettre à l'épreuve, vous devez également vous en contenter.

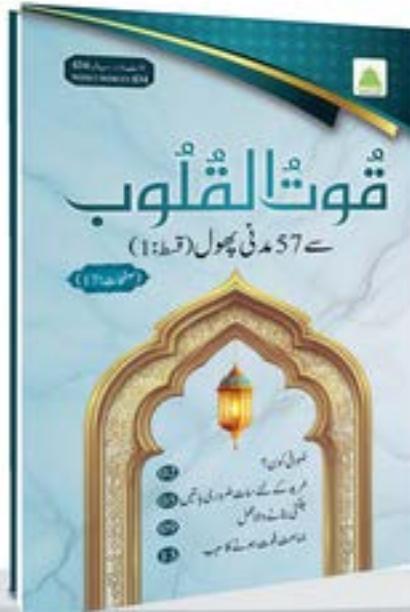
### Est-il obligatoire (*Fard*) d'embrasser les pouces ?

Doute : Vous affirmez qu'embrasser les pouces en entendant le nom du Prophète Muhammad ﷺ est obligatoire (*Fard*) ou nécessaire (*wājib*).

Réponse : Embrasser ses pouces et les placer sur ses yeux lorsqu'on entend le nom béni du Bien-Aimé Prophète ﷺ pendant l'*Adhān* et l'*iqāmah* n'est ni obligatoire (*fard*), ni nécessaire (*wājib*), ni *Sounnah Mou 'akkadah*; c'est plutôt un acte louable (*moustahabb*). Il est bon de le faire, mais celui qui ne le fait pas ne sera pas considéré comme un pécheur. Telle est la règle selon les Ahl Us-Sounnah, et nos preuves s'appuient sur cela. Cependant, quiconque considère cet acte pur comme un péché est lui-même certainement un pécheur, car quiconque déclare péché ce que la *Shari'ah* n'a pas déclaré péché devient lui-même un pécheur.

صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ  
صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَى الْحَبِيبِ

Prochain livret hebdomadaire



978-969-722-875-1



01082598



Dawate Islami France

19 rue de Paris, 93380 Pierrefitte-sur-Seine, France

Tel : +33 6 58 94 83 51

Web: [www.maktabatulmadinah.com](http://www.maktabatulmadinah.com) | E-mail: [french.translation@dawateislami.net](mailto:french.translation@dawateislami.net)